

*Initiatives ministérielles*

**M. Brewin:** Absolument pas. Que faire? Se présenter l'esprit vide d'idées à la salle du Conseil de sécurité? Absolument pas. Il ne faut pas faire cela. Il faut exercer son jugement, exprimer l'opinion canadienne, être sensible aux attentes du monde. Le gouvernement ne doit pas être la chose des superpuissances de l'ONU. On attend de lui qu'il exerce son jugement. C'est la raison de sa présence là-bas.

La deuxième proposition est évidente. Personne à la Chambre n'oublie ce que l'Irak a fait le 2 août. Nous partons tous de la même idée, que l'Irak a commis un crime, qu'il a enfreint la loi internationale en envahissant le Koweït. Nous allons plus loin: le régime de Saddam Hussein est, dans le monde, celui qui respecte le moins les droits de la personne. Saddam Hussein est un danger pour ses voisins et pour le monde. Il s'est bâti un arsenal d'armes chimiques qu'il n'a pas hésité à utiliser contre les gens de son propre pays. Il a mis au point et employé des armes biologiques. Il est en train de se doter d'armes nucléaires. L'opinion mondiale civilisée ne peut accepter ce régime. Les actes commis le 2 août et après au Koweït sont impardonnables.

• (1640)

Notre parti condamne aussi fort que n'importe qui les actes de l'Irak et du régime de Saddam Hussein. Nous disons toutefois que la Chambre et la communauté internationale doivent décider comment réagir à la violation du droit international par l'Irak. C'est à partir de là que notre position diverge de celle de notre gouvernement, du gouvernement des États-Unis et des autres superpuissances.

Nous disons ceci: l'Irak est un ennemi redoutable, mais les États-Unis, par l'accumulation de force militaire et leur acharnement à voir le recours à la force comme la seule solution, sont un allié dangereux. Il faut alors transmettre un message non pas seulement à l'Irak mais aussi aux éperviers américains que nous avons entendu parler de la guerre, à la télévision jeudi dernier, comme s'il s'agissait d'une partie de football.

Il est crucial que le Canada parle aux Nations Unies en pacificateur, que sa voix soit celle de la prudence, de la sagesse et de la paix, et non celle de la guerre.

Deux propositions sont quasiment indiscutables: premièrement, les sanctions ont de l'effet en Irak. Le ministre l'a dit lui-même. Les forces canadiennes sont dans le golfe Persique pour veiller à ce que le boycott par les

Nations Unies soit efficace. Elles accomplissent un travail exceptionnel, tout comme les autres forces qui boycottent. Ce boycottage est respecté par les pays voisins de l'Irak, c'est-à-dire l'Iran, la Turquie, l'Arabie saoudite et la Jordanie. Comme le ministre l'a mentionné, les pays du Moyen-Orient sont unis et veulent que les sanctions soient efficaces.

Leur efficacité serait de 99,9 p. 100. Or, le gouvernement voudrait que la communauté internationale ne tienne pas compte de tous les avis des spécialistes qui soutiennent qu'il faut un certain temps pour que les sanctions réussissent, car elles touchent le comportement des régimes en place. Rappelons-nous l'Afrique du Sud, par exemple. Il a fallu attendre des années pour voir les résultats des sanctions. La même chose est arrivée en Rhodésie. Dans le cas de l'Irak, nous n'aurons pas à attendre des années; quelques mois suffiront et, pendant ce temps, il faudra essayer d'éviter la guerre, parce que, pour ce qui est de l'Irak, la communauté internationale toute entière applique les sanctions.

Il faut savoir que l'Irak était au bord de la faillite au moment des événements. L'Irak a fait cette invasion, le 2 août dernier, seulement parce qu'il était ruiné par dix années de guerre contre l'Iran. Comme le ministre l'a également mentionné dans son discours, pendant les mois qui ont précédé le 2 août, l'Irak, qui vivait une situation financière difficile, a quémanté l'aide de ses voisins arabes, dont le Koweït et l'Égypte, ainsi que de la Ligue arabe. Quand il ne l'a pas obtenue et, je me permets de l'ajouter, quand les États-Unis ne lui ont pas donné les bons signaux quant à leur éventuelle réaction à l'invasion, l'Irak a décidé de son propre sort. Non seulement était-ce illégal, mais c'était un mauvais calcul. Il faut comprendre que l'Irak s'est trouvé dans cette situation à un moment où il était déjà en très mauvaise posture et que les sanctions contribueront à épuiser rapidement ses ressources.

Le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Chambre a entendu des témoins. Ces derniers ont soutenu avec insistance que les sanctions donneraient des résultats d'ici quatre, six, huit ou dix mois. Nous croyons que la guerre aura des répercussions tellement catastrophiques qu'il est essentiel que la communauté internationale donne toutes les chances possibles aux sanctions de produire des résultats. Les sanctions combinées. . .